

n°	INTITULE DE L'OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	COUT ESTIMATIF (€)	COFINANCEMENT REGIONAL ESTIME (€)	OBSERVATIONS	THEMATIQUES, POLITIQUES REGIONALES
<b>Axe 1 : Diversifier les sources de revenus du territoire et soutenir les filières émergentes</b>						
Descriptif synthétique : L'objectif est ici de renforcer l'économie locale en désindexant le territoire du seul potentiel industriel pour s'amarrer à de nouveaux moteurs de croissance. Il est visé une meilleure captation des revenus touristiques et des dépenses courantes des ménages, de même que le repérage et la mise en valeur de nouvelles niches entrepreneuriales.						
<b>1.1 Développer l'artisanat, le commerce, et les activités de production en circuit court pour encourager la consommation locale.</b>						
<b>Projets structurants</b>						
1	<u>Action Collective de Proximité (ACP) au bénéfice des artisans et commerçants</u>	PETR Pôle Haute Lande		Bilan conseil : 500 € max / bilan-conseil Aides Individuelles : 30% max Actions collectives	Opération à reformater suite au rejet de la candidature à l'AAP FISAC	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
2	<u>Restructuration du quartier de Lapeyrade autour de la station service / supérette</u>	Commune de Losse	548 862 €	30 000 € 65 000 €	Projet éligible au dispositif dernier commerce d'une part et à l'AAP Commerce et Logement d'autre part sur des assiettes de dépenses distinctes	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / LOGEMENT
<b>Projets en amorçage</b>						
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Développement et/ou aménagement des ZAE (Gabarret, Lapeyrade etc.)</li> <li>&gt; Investissements dans le cadre d'un plan alimentation durable et d'une ingénierie « circuits courts alimentaires » pour la restauration publique (CCCHL)</li> <li>&gt; Multiples ruraux (Arengeosse, Garein)</li> <li>&gt; Mise en place d'une filière circuit court énergétique pour la production d'hydrogène (CCLA)</li> <li>&gt; Approvisionnement, confection et distribution des repas mutualisés (EHPAD, écoles, CIAS, etc.) dans une logique circuits courts (CCLA)</li> </ul>						AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / DEV ECO / ENERGIE
<b>1.2 Déceler les nouveaux gisements d'activité et les futures opportunités entrepreneuriales.</b>						
<b>Projets structurants</b>						
3	<u>Étude de faisabilité pour l'implantation d'une filière agrivoltaïque</u>	Communauté de communes des Landes d'Armagnac	30 000 €	12 000 € max.	L'étude devra définir un potentiel par filière agricole sur le périmètre du contrat et déboucher sur des propositions de planification Actions stratégiques locales	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / ENERGIE
4	<u>Étude de faisabilité sur les usages énergétiques des coproduits de pins</u>	Communauté de communes des Landes d'Armagnac	15 000 €	6 000 €	Contrepartie Leader	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / LEADER
5	<u>Mise en place d'une filière de collecte et valorisation des déchets de venaison</u>	Communauté de communes des Landes d'Armagnac	134 500 €	60 % maxi sur étude	Projet éligible hors bâti	ENVIRONNEMENT
<b>Projets en amorçage</b>						
> Soutien aux opérateurs associatifs de l'économie circulaire (recycleries de Moustey) (CCCHL)						ENVIRONNEMENT / ESS
<b>1.3 Renforcer l'offre touristique facteur d'attractivité.</b>						
<b>Projets structurants</b>						
6	<u>Étude préalable pour la restructuration des gîtes forestiers</u>	PNRLG	50 000 €		Éligibilité en fonction du futur RI tourisme (plénière de juin 2019)	TOURISME
7	<u>Restructuration de la base nautique de Mexico</u>	Commune de Commensacq	460 500 €		Accord de principe, montants et calendrier à préciser	TOURISME
8	<u>Voie verte Pontenx – Sabres</u>	Communauté de communes Cœur Haute Lande	2 208 190 €	416 442 €	CP 09/07/2018	TOURISME
9	<u>Scandinavie</u>	Département des Landes	1 630 342 €	455 633 €	CP 24/05/2019	TOURISME
10	<u>Projet ESI Leyre</u>	Communauté de communes Cœur Haute Lande	1 138 260 €		Accord de principe, montants et calendrier à préciser	TOURISME / SPORT
11	<u>Requalification du site de l'étang des Forges</u>	Commune de Brocas	839 100 €		Participation possible sous réserve à hauteur de 30 % du montant de l'opération de restauration (travaux + honoraires du maître d'œuvre). Intervention également possible au titre de la valorisation patrimoniale, à hauteur de 20 % du montant des dépenses engagées.	PATRIMOINE
12	<u>Transformation d'un bâti en loges professionnelles et résidence d'artiste en lien avec la salle des Cigales et le Festival Musicalarue</u>	Commune de Luxey	105 000 €	10 000 €	Intervention possible sur le volet réhabilitation (acquisition exclue de l'assiette des dépenses éligibles)	CULTURE
13	<u>Étude de faisabilité et de positionnement « Maison de Christine de Rivoyre » (lieu de résidence d'écriture, lieu de vie culturelle, festival annuel)</u>	Commune d'Onesse – Laharie	30 000 €			CULTURE / TOURISME / AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

n°	INTITULE DE L'OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	COUT ESTIMATIF (€)	COFINANCEMENT REGIONAL ESTIME (€)	OBSERVATIONS	THEMATIQUES, POLITIQUES REGIONALES
14	<u>Étude et Muséographie Atelier des Produits Résineux</u>	Commune de Luxey	20 000 €	4000 € minimum	Patrimoine : accompagnement déjà existant de la restauration au titre des Monuments historiques (4000 €). Tourisme : accord de principe, montants et calendrier à préciser.	TOURISME / PATRIMOINE / AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
15	<u>Création de gîtes de groupes Atelier des Produits Résineux</u>	Commune de Luxey	150 000 €		Accord sous réserve d'étude pour 20%, éligibilité en fonction du futur RI Tourisme (plénière de juin 2019)	TOURISME / PATRIMOINE
16	<u>Restructuration muséographique de Graine de Forêt</u>	Communauté de communes Cœur Haute Lande	210 000 €	42 000 €	Aide au fonctionnement (7 000 €) Contrepartie Leader sur volet investissement	ENVIRONNEMENT / AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / LEADER
<b>Projets en amorçage</b>						
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Œuvres à usage d'« escale atypique » de la Forêt d'Art Contemporain</li> <li>&gt; Observatoires faune et flore (en particulier grues cendrées)</li> <li>&gt; Voie verte St Symphorien – Mont-de-Marsan</li> <li>&gt; Déplacement et qualification de l'office de tourisme inter-communautaire à Labastide-d'Armagnac</li> </ul>						CULTURE / ENVIRONNEMENT / TOURISME
<b>1.4 Densifier les services de proximité avec une vigilance particulière pour les services de santé.</b>						
<b>Projets structurants</b>						
17	<u>Maison des Services au Public (MSAP) à Sabres</u>	Communauté de communes Cœur Haute Lande	601 635 €		AAP mesure 7.4 Feader PDR Ex aquitaine : 100 000 € sollicités	FEDER
18	<u>Réhabilitation/transformation du CFA de Villeneuve de Marsan en Centre de Loisirs</u>	Communauté de communes du Pays de Villeneuve en Armagnac Landais	1 840 000 €		Candidature « Bâtiment du Futur »	ENERGIE
<b>Projets en amorçage</b>						
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Plate-forme de compostage (CCCHL),</li> <li>&gt; Outils de télémédecine</li> <li>&gt; Optimisation services/bâtiments de la CCLA, avec possibilité de dédier des locaux pour des services partagés aux entreprises</li> <li>&gt; Renfort d'animation pour la diffusion de l'offre culturelle autour de l'Alambic des Arts (Villeneuve de Marsan)</li> <li>&gt; Restructuration du groupe scolaire et du centre de loisirs (Onesse et Laharie)</li> </ul>						ENVIRONNEMENT / AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / SANTE / CULTURE
<b>1.5 Agir sur le cadre de vie et la vitalité des bourgs pour fixer l'essor démographique.</b>						
<b>Projets structurants</b>						
19	<u>Revitalisation du centre bourg (petit pôle urbain)</u>	Commune de Morcenx	40 000 €	16 000 € maxi	Le montant de l'étude apparaît faible.	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / REVITALISATION CENTRES BOURGS
20	<u>Poursuite de la revitalisation retenue à l'AMI centre-bourg, autour de la restructuration des halles du marché</u>	Commune de Villeneuve de Marsan		10 % de 500 k€ maxi		AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / REVITALISATION CENTRES BOURGS
21	<u>Qualification / aménagement d'un parc public (poumon vert en centre bourg) et liaisons douces</u>	Commune d'Onesse-et-Laharie		Aide maxi de 50 à 80 % d'une dépense plafonnée à 50 k€	Cf AAP Ruralité 2019	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / RURALITE
22	<u>Opérations de revitalisation découlant du plan de référence</u>	Commune de Gabarret	2 218 000 €	20 % sur étude, acquisition et travaux médiathèque	Financement médiathèque sous réserve du nouveau RI Culture	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / CULTURE
<b>Projets en amorçage</b>						
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Réhabilitation de bâti vacant pour la création de logements</li> <li>&gt; Reconversion mixte des friches industrielles de centre bourg (Moustey, Garein, Luxey, Commensacq, etc.)</li> <li>&gt; Opérations de revitalisation découlant des plans de référence (Labastide d'Armagnac, Garein, Sabres, St Justin, etc.)</li> <li>&gt; Réaménagement du bourg de Créon d'Armagnac pour un meilleur accès aux services (cercle citoyen, locaux associatifs, salle des fêtes, déplacement de la Mairie)</li> </ul>						AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / REVITALISATION CENTRES BOURGS / LOGEMENT
<b>Axe 2 : Connecter le territoire aux ressources situées en périphérie</b>						
<p>Descriptif synthétique : l'objectif est ici de pouvoir proposer une réponse à deux niveaux à l'enjeu de mobilité. La première entend substituer à la voiture individuelle une mobilité durable et plus économe énergétiquement, en droite ligne de jalons déjà posés sur le territoire : transports à la demande, implantation de bornes électrique, etc. La seconde vise le développement de solutions alternatives à la mobilité : il s'agit alors d'implanter de nouveaux lieux décentralisés permettant le télétravail et l'émulation entrepreneuriale, de miser sur l'itinérance des services et la dématérialisation plutôt que sur le déplacement des individus.</p>						
<b>2.1 Promouvoir les mobilités durables et alternatives pour modérer la consommation énergétique.</b>						
<b>Projets en amorçage</b>						
> Chantier clé « éco-mobilité »						MOBILITES
<b>2.2 Implanter des solutions alternatives à la mobilité, comme le télétravail et la dématérialisation.</b>						
<b>Projets structurants</b>						
23	<u>Tiers-lieu FabLab de Morcenx</u>	Communauté de communes du Pays Morcenais	228 840 €	81 000 €	En plus de l'aide qui sera octroyée à la CDC, une aide de 60 000 € à la CP du 16 Nov 2018 à été accordée à l'association le Fier lieu au titre de l'AMI tiers-lieu	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / NUMERIQUE
24	<u>Démantèlement d'une friche industrielle en cœur de bourg, vers la création d'un « Troisième lieu » urbanisme-architecture-crédation</u>	Commune de Garein	165000 (phase démolition)	82 500 €	AAP double utilisation du foncier Phase aménagement : RI Datar Immobilier d'entreprise et/ou AMI Tiers-lieu	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / NUMERIQUE / URBANISME
<b>Projets en amorçage</b>						
> Montée en débit et desserte numérique des ZAE (CCLA)						AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / NUMERIQUE

n°	INTITULE DE L'OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	COÛT ESTIMATIF (€)	COFINANCEMENT REGIONAL ESTIME (€)	OBSERVATIONS	THEMATIQUES, POLITIQUES REGIONALES
<b>Axe 3 : Développer l'emploi afin d'élargir les perspectives professionnelles sur le territoire</b>						
<p>Descriptif synthétique : l'ambition n'est pas ici d'impacter de façon directe et mécanique le taux de chômage, la durée des contrats, ou le niveau des salaires, mais plutôt d'agir en périphérie de l'emploi. A ce titre, l'attractivité des métiers qui composent les filières locales peut-être considéré comme une prérogative partagée entre les entreprises et la collectivité, dans la mesure où cet enjeu recoupe largement l'idée de marketing territorial. De façon générale, l'action de la collectivité conserve tout son sens dès lors qu'elle peut faciliter les trajectoires individuelles en offrant des solutions collectives : transport, logement, garde d'enfants, services connexes de tout ordre rendant possible une prise de poste ou une évolution, quand celle-ci est par exemple contrainte par des horaires atypiques ou des déplacements.</p>						
<b>3.1 Aider au recrutement en améliorant l'attractivité des métiers.</b>						
<b>Projets structurants</b>						
25	<u>Rencontres économiques territoriales</u>	PETR Pôle Haute Lande	13 000 €	5 200 €	Contrepartie Leader	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / LEADER
<b>Projets en amorçage</b>						
	> Opérations du Comité Local Écoles Entreprises de la ZAP Parentis-Morcenx (CLEE) > GPECT					FORMATION EMPLOI
<b>3.2 Faciliter la prise de poste et l'évolution en levant l'obstacle du logement et du transport et en développant des services connexes.</b>						
<b>Projets structurants</b>						
26	<u>Logement du multiple rural de Maillères</u>	Commune de Maillères	80 000 €	40000 € max.	Eligible à l'AAP Commerce et Logement sous réserve.	LOGEMENT
<b>Projets en amorçage</b>						
	> Restructuration de grands hébergements collectifs de type EHPAD en structure de logement saisonnier > Création de logements sociaux à proximité de bassins d'emplois et/ou opérations d'accession sociale à la propriété (jeunes actifs)					LOGEMENT / EMPLOI
<b>3.3 Permettre le dialogue écoles &lt;&gt; entreprises &lt;&gt; territoire, pour mettre en adéquation l'offre de formation avec les besoins et les perspectives du tissu économique local.</b>						
<b>Projets en amorçage</b>						
	> Opérations du Comité Local Écoles Entreprises de la ZAP Parentis-Morcenx (CLEE) > Capitalisation du transfert du CFA bois de Dax à Morcenx > Chantier clé auprès des écoles et entreprises du territoire					FORMATION EMPLOI
<b>3.4 Inciter les entreprises à ouvrir leur plateau technique à des fins de formation.</b>						
<b>Projets en amorçage</b>						
	> Chantier clé					FORMATION EMPLOI
<p><b>Ingénierie du contrat :</b>  <b>Pour mettre en œuvre ce plan d'actions, la Région cofinancera une ingénierie généraliste (chef de projet territorial - animation du contrat) et thématique, en particulier en support des chantiers clés identifiés en matière de développement économique, ...</b>  <b>Ce cofinancement tiendra compte de la vulnérabilité du territoire et fera l'objet d'un dialogue de gestion annuel.</b></p>						
	Chef de projet territorial - animation du contrat Chef de projet économie-emploi-formation Chargés de mission thématiques préférentielles du contrat		0,5 ETP 1 ETP X ETP	Maxi : 12 500 € pour 1/2 ETP Maxi : 25 000 € pour 1 ETP Maxi : 37 500 € pour 1,5 ETP		AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / INGENIERIE
<b>LEADER</b>						
	LEADER - Contrepartie régionale	Soutien aux projets retenus en comité de programmation LEADER et répondant aux priorités régionales. Soutien à l'Ingénierie Leader : 10 000 € maxi / an			Engagement des opérations en CP	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / LEADER